

Déposé le : 21 septembre 2010

No. : CCE-033

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN

# Point de presse de M. Jean-Mar Fournier, leader parlementaire du gouvernement

Le lundi 20 septembre 2010, 11 h

Salle Bernard-Lalonde (1.131), Hôtel du Parlement

*(Onze heures deux minutes)*

**M. Fournier:** Alors, bonjour. Merci d'être là. Je suis tout nouveau leader parlementaire, après mon assermentation de ce matin, et donc c'est à ce titre que je vous rencontre aujourd'hui pour vous parler un peu de la session qui va s'amorcer demain. Deux thèmes que je veux discuter avec vous ce matin, un sur le ton des échanges en Chambre, et l'autre sur le menu législatif, enfin les quelques enjeux, les regrouper sous certains thèmes qui vont démontrer un peu quelles sont les discussions que nous aurons en Chambre. D'abord, sur le ton des débats, il est clair que les Québécois souhaitent que nous ayons des débats de fond sur les questions qui tiennent à coeur aux Québécois. Ils attendent de leurs élus un décorum, un décorum qui met en valeur l'importance du travail que nous avons à faire pour la société. Je dirais à peu près ceci: La passion, oui, mais le respect aussi. C'est possible... et c'est possible d'être passionné et d'être respectueux. Je crois que, lorsqu'on la commission sur le droit de mourir dans la dignité, qui était une initiative de l'opposition, qui a été reçue par le gouvernement et qui... qui fait sa tournée, est certainement une façon de démontrer que nous pouvons, tous partis confondus, faire du travail important sur des débats de fond. Toutes les formations politiques ont le devoir de proposer leur vision, leurs solutions et de les expliquer. Les Québécois ne s'attendent pas du gouvernement qu'il ait le monopole des bonnes idées; ils lui demandent de considérer les propositions des autres partis et d'en tenir compte dans les décisions qu'il prend. Une période des questions qui va respecter le rôle de tous de proposer et du gouvernement de décider sera certainement plus utile. On ne peut pas attendre une réponse à une suite d'insinuations, à une fabrication d'allégations ou à un procès d'intention, le tout déguisé en questions. Nous allons fournir les vraies réponses aux vraies questions.

Pour l'automne, donc, pour revenir sur les travaux qui vont occuper la Chambre, trois grands thèmes, si je peux les regrouper ainsi. L'économie, dans un premier temps; l'éthique de nos institutions, ensuite; et enfin le thème de l'identité et du vivre-ensemble. Sur l'économie. D'abord, l'Assemblée sera invitée à travailler sur des mesures mises en place pour atteindre le retour à l'équilibre budgétaire. Vous connaissez déjà le projet de loi n° 104, sur l'abolition de certains organismes, le projet de loi n° 107, sur l'Agence du revenu, et le projet de loi à venir mais dont vous avez entendu parler, puisqu'il y a eu une entente entre le gouvernement et les employés de l'État, une entente de cinq ans, il faut donc procéder par un projet de loi qui va permettre un tel type d'entente. Pour l'instant, il n'y a que des ententes de trois ans qui sont possibles. Maintenant, il y en a eu une de cinq

ans, d'ailleurs qui est reçue très favorablement par les agences de crédit. Pourquoi? Parce que, lorsqu'on regarde le contrôle des dépenses de l'État - il faut se souvenir que 60 % des dépenses de l'État sont des salaires - alors, maintenant, pour cinq ans, il y a une prévisibilité, une stabilité des dépenses de l'État, et ça permet donc aux agences de crédit de donner une note très favorable au plan de retour à l'équilibre budgétaire, parce que 60 % des dépenses sont déjà réglées pour les cinq prochaines années.

Donc, d'une part, le retour à l'équilibre, d'autre part, en matière d'économie aussi, les outils de croissance économique. Le projet de loi n° 79, sur les mines, va continuer son... son avancement. Et vous avez entendu de l'autre... entendu parler d'un l'autre projet de loi qui devra être déposé, lui aussi, évidemment sujet à son vote favorable, même chose pour celui sur les cinq ans de la négociation, le projet de loi qui devra être déposé, sur la fusion de la SGF et d'Investissement Québec pour offrir un guichet unique et des modes plus adaptés à la nouvelle économie pour l'aide que l'État doit offrir aux entreprises. Somme toute, en matière économique, avec les baisses d'impôt effectuées au bon moment et le plan d'infrastructures, les agences et les spécialistes ont dit que nous étions en meilleure position au début de la crise; maintenant, avec la rigueur budgétaire et la prévisibilité des dépenses pour les cinq prochaines années, nous sommes en bonne position à la fin de la crise.

Évidemment, les débats de l'Assemblée vont porter sur d'autres choses en matière économique. Ce n'est pas à vous que je vais souligner qu'on va sûrement aborder la question du gaz naturel et du BAPE. Les autres démarches de l'ouverture du Nord, la mise en place de la politique d'innovation et de la commercialisation des nouvelles idées qui découlent de cette politique-là. Voilà pour l'aspect économique.

Sous le deuxième chapeau, où on peut regrouper l'action du gouvernement, l'éthique de nos institutions. Alors, je m'arrête d'abord sur le premier point, le code d'éthique des élus de l'Assemblée. Je reviens ici. Lorsque j'ai quitté, nous étions en train de discuter du code d'éthique, et, déjà avant que, moi, j'y consacre un peu d'énergie, d'autres en avaient déjà... avaient déjà commencé ce travail-là. Tout ça pour dire que nous sommes rendus à la session où nous devons adopter un code d'éthique pour les élus. J'ai discuté d'ailleurs... un appel amical avec le leader de l'opposition, et un des sujets que je lui ai mentionnés, c'était l'importance que nous voulons accorder à l'adoption de ce code d'éthique qui nous semble très important.

Deuxième sujet dans l'éthique, évidemment, l'éthique municipale qui va continuer son cheminement législatif. Enfin, je m'arrête un peu sur le financement des partis politiques. Il est clair pour moi que nous avons le devoir de nous doter de règles qui encadrent le financement des partis politiques. Il y a un projet de loi qui est en discussion. Il y a eu de nombreux amendements qui ont été déposés. Les Québécois souhaitent des mesures d'encadrement plus strictes. Et je dis ceci: Non seulement nous avons besoin de ces nouvelles règles, mais il faut le faire savoir pour donner une plus grande légitimité à nos institutions. Ce n'est pas tout d'avoir les règles, encore faut-il que les gens sachent qu'il y a ces règles-là. Nous devons avoir des règles anti-prête-nom claires, connues et sanctionnables avec sévérité. Et, pour nous, il n'y a pas seulement là-dedans une oeuvre législative, il y a aussi une oeuvre pédagogique qu'il faut mener sur les questions du financement des partis politiques.

Enfin, je termine, avant de passer à vos questions, troisième volet, troisième grand thème

pour l'action que le gouvernement veut voir débattre à l'Assemblée nationale, l'identité et le vivre-ensemble. Je fais référence ici au projet de loi n° 94, sur la laïcité ouverte et l'inclusion, et le projet de loi n° 103, sur la langue d'enseignement. Notre lecture à nous, c'est qu'au Québec la grande majorité souhaite une approche équilibrée qui tient compte de tout le monde. La position que le gouvernement amène devant l'Assemblée en est une d'inclusion et non d'exclusion ni de division. Notre gouvernement est sensible aux questions qui interpellent les Québécois, que ce soit en matière de langue, de culture ou d'éducation. En tout temps, notre approche encourage la promotion de nos valeurs. Et, parmi nos valeurs, et j'insiste là-dessus, parmi nos valeurs, il y a la protection des droits et des libertés de nos concitoyens. Cela est fondamental.

Sur le projet de loi n° 94, sur la laïcité ouverte et l'inclusion, l'étude du projet de loi va se poursuivre cet automne, les consultations générales sont en cours présentement, et notre position d'équilibre est au coeur du projet de loi. Ce dernier respecte les droits fondamentaux des individus tout en favorisant l'intégration dans notre société, le principe des relations à visage découvert avec l'État en matière de sécurité, de communication, identification a été bien reçu.

Sur le projet de loi n° 103, sur la langue d'enseignement, le projet de loi reflète aussi une position d'équilibre entre deux extrêmes: Le projet de loi ne porte pas atteinte aux droits et libertés de la Charte et fait la promotion du français. Nous allons d'ailleurs, sur le projet de loi n° 103, poursuivre l'étude intensive du projet de loi. Nous voulons y consacrer tout le temps que l'on peut y consacrer. Vous savez que la Cour suprême a fixé au 22 octobre la date fatidique à la suite de sa décision. Jusqu'ici, huit jours et 45 heures en commission parlementaire y ont été consacrés, et l'étude va se poursuivre avec beaucoup d'intensité d'ici le 22 octobre.

Voilà pour le menu, trois grands chapitres, et j'ai parlé un peu du ton, et je m'en remets à un échange avec vous pour quelques questions...

**M. Duchesne (Pierre):** M. Fournier, jamais autant...

**M. Fournier:** ...et nous allons y aller tranquillement. Oui.

**M. Duchesne (Pierre):** Pardon. Jamais autant de Québécois n'ont demandé une commission d'enquête publique sur le milieu de la construction. Je n'ai absolument rien entendu là-dessus de ce que vous venez de me dire. Allez-vous finalement écouter les Québécois?

**M. Fournier:** Si je n'en ai pas parlé, c'est parce que j'ai parlé surtout des travaux législatifs, des projets de loi qui vont avancer. Le chemin qui a été choisi par le gouvernement dans cette matière en est un d'enquête policière et de multiplication d'escouades.

Je me suis permis de faire un petit relevé de ce qui s'est fait jusqu'ici. Il y a 58 effectifs à opération Marteau à la SQ. Il y a aussi une équipe intégrée de renseignements financiers SQ, GRC, AMF, il y a 12 effectifs. À la... si vous...

**M. Duchesne (Pierre):** Si je peux me permettre, M. Fournier...

**M. Fournier:** ...si vous me permettez, je vais juste faire la nomenclature...

**M. Duchesne (Pierre):** C'est parce que votre prédécesseur a utilisé la même stratégie, les sondages reviennent, la réponse des Québécois est la même.

**M. Fournier:** Très bien.

**M. Duchesne (Pierre):** Est-ce que vous écoutez les Québécois et de quelle façon les écoutez-vous?

**M. Fournier:** Et j'ai écouté votre question et je sais... je sais tout le... les échanges que nous aurons ensemble, vous allez aussi écouter ma réponse jusqu'au bout, en vous remerciant beaucoup que nous puissions respecter dans nos échanges la voix des uns et des autres. Si je vais jusqu'à la fin, peut-être que vous y verrez quelque chose.

**M. Duchesne (Pierre):** Je vous en prie. Allez-y.

**M. Fournier:** Merci bien.

Alors donc, avec la SQ, à l'opération Marteau, il y a 58 effectifs qui sont là; il y a une équipe intégrée de renseignements financiers: SQ, GRC, AMF... il y en a 12, effectifs, qui sont là. À la CCQ, il y a une escouade contre le blanchiment d'argent, qui a été mise sur pied, 35 effectifs; à la Régie du bâtiment, il y a une unité de vérification des licences, 13 effectifs; à Revenu Québec, il y a une escouade spéciale sur la malversation, il y a 10 effectifs; et il y a une unité de présence sur les grands chantiers, 50 effectifs. Si je mets de côté les 250 nouveaux effectifs à Revenu Québec sur l'évasion fiscale, il y a, dans toutes les enquêtes qui ont été lancées, sur la question que vous avez posée, plus de 150 effectifs. Quel est le choix qui a été fait par le gouvernement? Le choix a été de multiplier les enquêtes par des policiers, qui sont les personnes en autorité pour mener ces enquêtes, qui n'ont pas de fin, de date, de moment où ils arrêtent de travailler parce que leur mandat est complété, ils vont le faire jusqu'au bout et ils vont, avec la preuve qu'ils vont recueillir, amener les gens à procès, et on verra ensuite pour les sanctions qui y seront mises.

J'entends votre question sur le fait que les gens souhaiteraient qu'il y ait une commission d'enquête publique. Nous avons fait le choix d'avoir des commissions... des enquêtes par des effectifs qui sont spécialisés là-dedans, qui n'ont pas de date de péremption pour les mener, et qui vont continuer leur boulot.

**M. Duchesne (Pierre):** Donc, vous n'écoutez pas, là-dessus, les Québécois?

**M. Fournier:** Nous les écoutons. Nous comprenons qu'ils souhaitent qu'il y ait des vérifications qui soient faites, qu'il y ait même des poursuites qui soient prises. Qu'il y ait une enquête publique ou une enquête privée, il doit y avoir une enquête préalable, c'est ce que nous faisons présentement. Il doit y avoir des enquêtes, et il y a des enquêtes. Ce que je veux que vous compreniez bien, quand je vous dis qu'il y a 150 effectifs qu'il n'y avait pas avant, il y a des enquêtes sur le terrain.

**Le Modérateur: Jocelyne Richer.**

**Mme Richer (Jocelyne):** Bien, M. Fournier, dans le cas du projet de loi n° 94, est-ce qu'il faut comprendre de ce que vous dites que vous n'avez aucunement l'intention de l'amender dans le sens d'élargir sa portée et d'interdire, par exemple, tout signe religieux ostentatoire dans les services publics? Vous n'y touchez pas au projet de loi n° 94?

**M. Fournier:** Comme vous savez, nous sommes encore à entendre des groupes, et nous allons les entendre avec l'ouverture d'esprit qu'il faut. Ce que je sais cependant, c'est que, lorsque j'entends les partis... il y a des extrêmes ou... en tout cas, le mot est un peu fort, mais il y a des gens qui sont un peu plus à gauche, un peu plus à droite, et le 94, me semble-t-il, touche une position équilibrée, et pour l'instant c'est une position qui est celle du gouvernement. Nous ne fermons pas la porte à écouter ce que les gens ont à dire, mais, pour l'instant, nous avons la conviction que nous sommes au bon endroit là-dessus.

**Mme Brassard (Marie-Andrée):** Est-ce que vous feriez la même réflexion sur le projet de loi n° 103? On a vu, en commission parlementaire, jusqu'à maintenant, la majorité des groupes s'opposent au projet de loi. Il y a eu quand même une grande manifestation à Montréal en fin de semaine. Est-ce que vous irez de l'avant sans modification et avant le 22 octobre?

**M. Fournier:** Toute... Toute position qui... Louis Bernard a parlé de «position radicale». Toute position radicale qui vise à porter atteinte aux droits et aux libertés des Québécois ne colle pas aux valeurs des Québécois. Je l'ai dit tantôt, notre position doit être une position qui tient compte des valeurs des Québécois, qui les affirme. Ce projet de loi, qui découle d'une décision de la Cour suprême, est équilibré, ne porte pas atteinte aux droits, réaffirme l'importance du français, et je comprends qu'il y a des groupes qui viennent qui viennent défendre des positions et je... je dois vous dire d'entrée de jeu que l'avenue, je dirais, facile de porter atteinte aux droits manque de nuance, ne tient pas compte de l'avenir du Québec, et nous voulons être de ceux qui allons avoir une position équilibrée et laisserons aux autres les positions radicales.

**M. Dutrisac (Robert):** Maintenant, vous considérez donc que, par rapport au projet de loi n° 103, que le gouvernement est à la bonne place, pour employer votre expression, donc?

**M. Fournier:** C'est certainement une position d'équilibre par rapport à deux extrêmes qu'on entend, entre autres, en commission.

**M. Dutrisac (Robert):** Mais, quand même, par exemple, il y a celle... il y a la position de Louis Bernard, là. Vous parlez de... Il a qualifié de radicale la position du PQ, d'accord, mais il a quand même proposé une... une proposition qui n'est pas à l'extrême, on ne peut pas la qualifier d'extrémiste. Qu'est-ce que vous en faites, de cette proposition?

**M. Fournier:** Elle est sur la table en ce moment, comme plein d'autres positions. Je veux dire, tous les groupes qui viennent amènent des positions. Je ne dis pas qu'elles ne sont

pas sur la table. En ce moment, la position du gouvernement est celle qui nous semble la plus en équilibre. La position de Louis Bernard soulève aussi d'autres questions, dont nous... nous n'avons pas encore toutes les réponses. Mais une chose est sûre, la position gouvernementale nous semble celle qui est la plus en équilibre par rapport aux deux extrêmes et qui réaffirme - encore une fois, la question importante - qui réaffirme la grande préoccupation, la grande priorité qu'on doit apporter au respect des droits et des libertés des Québécois et de...

**Mme Brassard (Marie-Andrée):** Donc, avant le...

**M. Fournier:** ...et de... La solution facile peut parfois être de nier un droit, mais c'est un peu facile.

**Mme Brassard (Marie-Andrée):** Donc, vous irez de l'avant avant le 22 octobre, là? Pas question, là, de songer à une extension de l'étude du projet de loi ou à une réécriture au-delà du 22?

**M. Fournier:** Écoutez, non. En ce moment, on écoute, on va continuer d'écouter. Il n'y aura pas une réécriture complète, ça, c'est... c'est bien évident. Est-ce qu'il peut y avoir des aménagements? On verra, selon la commission. Je pense qu'il n'est pas de... il n'est pas de bon ton de dire à l'avance qu'il n'y aura rien qui va découler d'une consultation, il faut écouter les gens qui viennent. On comprend bien qu'ils sont campés dans deux extrêmes où nous ne croyons pas qu'ils... que nous devons aller. Mais, cela étant dit, on va continuer le processus. Il y a une date importante, qui est le 22, c'est pour ça que les travaux législatifs sont déjà intensifs là-dessus et vont le continuer, là, jusqu'à ce moment-là.

**M. Dutrisac (Robert):** Compte tenu de l'urgence, justement, là, pour un projet de loi de... de M. Bachand, il y avait eu un bâillon en début de session. Est-ce que vous envisagez justement, compte tenu de l'échéance, là, d'utiliser le bâillon, là, pour le projet de loi n° 103?

**M. Fournier:** Ce n'est franchement pas le bon moment pour dire ça, parce que le travail se fait, et laissons le travail se faire avec intensité, puis on verra quand on y arrivera. Je ne suis pas en ce moment à cette étape-là, loin de là. Je connais évidemment les dates, tout le monde les connaît depuis un an presque, là, depuis le 22 octobre dernier, mais, cela étant, laissons le travail se faire. Il se fait présentement.

**Des voix:** ...

**M. Fournier:** Oui, parce que tantôt on l'a bien identifié.

**M. Chouinard (Tommy):** Est-ce que vous trouvez ça normal qu'un collecteur de fonds ait un accès aussi privilégié au bureau du premier ministre? 20 fois en six mois, pour vous, est-ce que c'est normal, dans la vie démocratique, de voir ça?

**M. Fournier:** Comme ministre de la Justice, je l'ai déjà dit à quelques reprises, là, jusqu'ici, mais je le redis avec... je sais que ce n'est pas ce que vous souhaitez, mais je suis obligé de vous le dire: Je n'ai pas de commentaire sur tout ce qui peut se dire, s'écrire à propos de la commission Bastarache.

**M. Chouinard (Tommy):** ...si, en général, que les collecteurs de fonds...

**M. Fournier:** Même si en général on pourra commenter une fois qu'on aura lu le rapport.

**M. Chouinard (Tommy):** Maintenant, est-ce que vous avez pris des mesures particulières pour vous protéger contre des pressions indues, vous-même à titre de ministre de la Justice, sur la nomination des juges en particulier ou toute autre affaire qui pourrait faire l'objet...

**M. Fournier:** J'ai... Tous les commentaires que j'aurai à faire sur la commission Bastarache seront faits après la publication du rapport et sa lecture.

**M. Chouinard (Tommy):** ...rassurant pour la population de voir que le ministre, le nouveau ministre de la Justice qui arrive en poste dise: Bien, moi, en attendant...

**M. Fournier:** Il faudrait qu'ils soient inquiets sur les pressions indues, et il n'y a pas lieu d'être inquiets sur des pressions indues, alors c'est tout.

**M. Chouinard (Tommy):** Les Québécois ne sont pas inquiets?

**M. Fournier:** J'ai dit qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur les pressions indues.

**Journaliste:** ...ce que vous me dites?

**M. Fournier:** Non, je vous dis qu'on n'a pas à être inquiets sur des pressions indues, parce qu'il n'y a pas de pression indue, dans mon cas. Pour ce qui est de ce qui peut se dire sur d'autres, il y a une commission qui étudie ça. Alors, je vais faire des commentaires à la suite du rapport, pas avant.

**M. Dougherty (Kevin):** On your legislative menu, one thing you didn't mention, I'm wondering if you are going that way. Hardly, there's some talk about changing the regulations or the law on smoking, to discourage young people to start smoking. Is that something that you have plans for?

**M. Fournier:** Not at this moment.

**M. Dougherty (Kevin):** I'm just... On 103, you have not left yourself much time. You say it's about the... You know, the opposition has a totally different position. And, you know, is it going to come to closure, is it going to come to the point where you're going to have no choice but to use closure? To use your moderate position...

**M. Fournier:** It's not the choice of the Government to decide closure. The choice of the Government is to propose... first to read the judgment of the Supreme Court. That explains how we have to manage the way we deal with that issue, and we propose a way that respects the will of the Supreme Court, and the will of the Supreme Court is in fact the will of our Charter of Rights, Canadian and Québec. So, it's to respect those charters that we act.

We believe that the propositions we put on the table are in respect of that. We are listening to others' positions, and for some it's in contradiction with the charters. And we say that, among the values that Quebeckers share, values about rights and liberty in our charter are extremely important. And so, our action is in that sense. As for the way it's going to go, well, all Members of the commission are working on it. They are going to work intensively, and hopefully, at the end, every Member of the Assembly will work in a sense that we can respect the date of the October 22nd. But why would it be different?

**Le Modérateur: Marie.**

**Mme Verville (Marie):** I'd like to get you in English on the priorities of your Government for this session.

**M. Fournier:** Yes. Well, first thing, to repeat that the tone of the Assembly, of the debate is very important. We believe that Quebeckers want every party to make propositions. Of course, the Government has the mandate to make the decisions. But when the Government makes the decision, he must listen also to the propositions of others and explain why he takes it or not, and that's the way we should do it. And there is going to be real answers to real questions. But if it's disguised questions, when in fact it's just a speech about insinuations or allegations, well, that's not a real question. So, it's difficult to ask for a real answer when there is not a real question. That's for the tone.

I think that everybody believe that we should have a more respectful approach. Same... same as... as every humane being have in a debate. We can have a position, there is another interpretation, but it's... that's democracy. And I think that we should respect that. It's the same thing in the debate in the Assembly and the same thing here, in the hot room, everywhere where we go through.

As for the action we are going to have in the Assembly, first, there is the economy, second, the ethics in our institution, and, third, the identity and «le vivre-ensemble». So, on the economy, you've got two... two special places. One is to control our expenses and the other is to have new tools to make the economy grow. As you know, there are some with the abolition of some organizations, there is one about l'Agence du revenu, and there is this deal that we had at the end of June between the Government and the people that work for the Government, for five years. As you know, 60 % of the expense of the government are salary. And so, now, we have got previsibility for those five years: 60 % of expense for five years because we've have that deal. But the law, and that means something about the historical agreement that we've got, the law allows three years for an agreement like that. So, we will have to table a law, a bill on that, for that to control the expense. On the growing of the economy, we already know that there is the Loi sur les mines, and, as you know, last week, the intention of our colleague was to join Investissement Québec and la Société générale de financement, so that entrepreneurship

in Quebec can count on a «guichet unique» and new tools, more adapted tools, to help them. So, that's for the economy. Of course, debate in the Assembly will also be on the «gaz naturel», opening the North, the politic on innovation, that also will be there. On the question of ethics, as you know, there's the «code d'éthique» that must be adopted at this session, same thing for the ethics in the municipal sector. And for the funding, the financement of the political party, well, it's really important that new rules must be adopted. There's a bill, many amendments have been tabled on that. I think, I don't know how to say it English, but, in French, clearly we must have rules «anti-prête-nom». They must be clear, known by everybody and with grave sanctions on it. And, as I said in French, there's not just a work of... a legislative work on that, but pedagogy also. We must explain, because we are talking about the legitimacy of those who make decisions for the society in the political arena. So, it's, I think, very, very important that our work on that is known, it's understandable, easy to understand by everybody and easy to understand that, if you contravene to that, there are sanctions for you.

As for the question on identity and the «vivre-ensemble», there's two bills, in fact, that we're talking about right now. There's one on «la laïcité ouverte» and... 94, and, on that, well, they... people all continue to come to explain their position. But already what we see is that the position of the Government is a balanced approach. Of course, people on the right and the left are proposing sometimes something else, but it's... it's a balanced approach, in respect of the values of Quebecers, and, on those values, one is very, very important: respect of freedom and rights of... freedom of choice, liberty and rights that we've got in our charter, at the same time that we make the promotion of the French. That is very, very important for Québec. So, that - I'm sorry, I was in 103, coming back to 94 - it's a respect approach where you've got the value of respect of everybody at the same time as you must bring people to integrate the society; and there are some rules in the way to do that where you can see the face of people in front of you in the administration.

As for the language of education, well, as I was starting to say on the 103, there's some propositions that are... well, really said we should affect rights that people have in respect of the charter, and we refuse to do that. We think that values that we have got, that are very important, is to respect that. And in fact Louis Bernard just came to say that those kinds of radical propositions are not good for Québec. And we think that, in a society where you want people to get in, less division, more integration, respect to everybody, respect of the charters are very important.

At the same time, as for the integration in a society like Québec, the promotion of French is very, very important. So, when you look at those things, we think that we have got a balanced approach.

**Mme Verville (Marie):** You spoke of tone, and we saw, last session, how difficult it could be during question period. You have the Bastarache Commission here, your Opposition who still wants a public inquiry, what realistically are you going to get done this year, because obviously Opposition is going to come back with...

**M. Fournier:** First, they have got their rights, you know. They want something. They have got the right to say it. We are not there to say to the Opposition: You don't have the right to ask a question about: We would like to have an inquiry and this is the reason why we want it. They have the right to do that. We are in a democracy. There are some

journalists who ask the questions, they have got the right to ask that question. I don't have any problem with that. The thing is, we have got a position, that position is that we want an inquiry, we want an inquiry. There is more than 150 people, since a year or less, have started to work, and they will not finish their work at one date, let's say, December 31<sup>st</sup>, it's finished. When you have got this kind of public inquiry, there's a moment when it starts and a moment when it's ended.

In fact, I don't know if you saw a news - I think it was in June or July of this summer - when there was something about... in the follow-up of Gomery, and there was a new information obtained by policemen after Gomery, and they asked the Procurer at Gomery: How come they didn't see it? He said, well, we did not have time to find it. We did not have all the tools to find it. So, it tells us one thing: If you want really to go everywhere, without a date of peremption, to put those who have... are equipped to make the inquiry, do their work, well, you could go to those who are specialists in that in our society. They call... they are policemen, and with many detectives and specialists in special areas. They can do their work, and they are doing it, and at a point they will go in front of the Court and the media will be there to listen to that and to report that to the people. You've got two choices and you have the right to propose your choices, but our Government has a position. We explained why we've got that position, we believe that's a good position, to put those who are in illegality... to go into prison. So that's the position we've got.

**Mme Verville (Marie):**

**that's the position you had last session, and the Opposition has another position, and so does the population, for that matter. What are you going to do when everything comes and get locked and...**

**M. Fournier:** I'm not... I don't think.

**Mme Verville (Marie):** ...going to do during the session that will advance things, because you did not advance last year?

**M. Fournier:** If you allow me. I think that that has nothing to do with respect and tone. You can have, in a debate, a position. When I say that the Government has to listen to the Opposition, I'm not saying that the Government didn't win to last election and that he is not the Government, I'm saying: sometimes, the Opposition could, in the eyes of the Government, could have good ideas. The commission on the «respect du droit de mourir dans la dignité» is an example of that. There are others, that's an example of that. You have the right, in a democracy, to have many positions different, and I think that's good. They've got their position, we've got our position. We will explain our position. I think that we've got good arguments on that, when we say: Well, what we need is those who are specialists to make the enquiry. I believe in that. So, we're going to repeat it. Nothing to do with the tone. I respect them, they should respect our position too. At the end, the population, when a vote will come, will make a decision. That's true for that element, that will be true for the economic position, that will be true for: Do we want a government that want to crash your rights and go over the charter, like the P.Q. is doing

in 1994 and 2003? Those will be questioned at the next election, and we will have a debate. That's O.K.

**Une voix:** Merci.

**M. Fournier:** Merci. Une petite dernière pour vous, parce que je viens d'arriver aujourd'hui. Même si David...

**M. Dutrisac (Robert):** Vous n'avez pas parlé d'un projet de loi sur l'exploration pétrolière et gazière que doit présenter cet automne Mme Normandeau. Ça ne fait pas partie des priorités du gouvernement?

**M. Fournier:** Bien, écoutez, on va attendre qu'elle arrive, là, mais je vous ai dit tantôt qu'il y aurait plusieurs débats. Je ne sais pas à quel moment particulièrement ce projet de loi viendra, mais il est clair que nous allons avoir des débats sur la question du gaz, des hydrocarbures et de l'ensemble des ressources naturelles. Il en va de l'économie du Québec. Et il faut pouvoir les déposer, les produire en démontrant que non seulement ses aspects économiques sont importants, mais les aspects, je dirais, de prudence qui doit accompagner ces questions-là, sur la façon dont on doit les traiter, doivent aussi être à l'avant-scène, dont autant les aspects économiques que la prudence dans la façon dont on fait ces choses-là. Il ne doit pas y avoir de précipitation, mais il doit y avoir une certaine détermination. Merci beaucoup.

*(Fin de la séance à 11 h 33)*